

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 10 (1982)
Heft: 1

Artikel: En marge des élections... un peu partout !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-240409>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOTHEQUE
nationale Suisse 194
3003 BERNE

En marge des élections.... un peu partout!

Les commandements du syndic

La Loi comme l'Eglise a ses commandements.
Voici, pour un syndic, quels sont les règlements :
A la maison commune être journellement,
Surveiller le bureau très attentivement,
Des désirata se tenir au courant,
Y répondre en bon style et surtout promptement,
A monsieur le préfet écrire exactement,
Parler à son curé respectueusement,
Recevoir le public toujours courtoisement,
Même quand au syndic il parle arrogamment.
Puis visiter l'école et paternellement
Questionner chaque enfant, qui le trouve assommant.
Ne boire ni schnaps, ni vin, mais seulement
Ou du cidre, ou du lait, de l'eau le plus souvent,
Vu que pour un syndic il n'est guère décent
D'aller au cabaret dépenser son argent.
Présider le conseil, en subir bravement
Les stériles débats sans découragement.
Ne recevoir jamais qu'un piètre traitement,
Et souvent du pays aucun remerciement,
Car tel est d'un syndic le sort peu régalant.
Parfois il peut avoir un dédommagement,
Mais il faut pour cela mourir subitement;
Le peuple alors ému dit trop tardivement :
Il fut un bon syndic et d'un grand dévouement,
Accompagnons le corps avec recueillement :
Le beau jour de sa vie est son enterrement !



Pour vos payements: *L'AMI DU PATOIS, J. Brodard
LA ROCHE*

*Cpte de chèques. 17 - 1016 Fribourg (Abonnement annuel fr. 8.-)

Editeur- Rédacteur responsable : Jean BRODARD
Chalet des Neiges
1634 LA ROCHE